



Rue du port – 22260 PONTRIEUX

02.96.95.17.20 / 06.83.17.34.68

clubkayakpontrieux@wanadoo.fr

BALADES ESTUAIRE DU TRIEUX



✓ Ouverture du club:

En été (juillet & août) : tous les jours sauf le dimanche. Horaires : 9h – 12h et 14h – 18h.

Hors saison : prendre rendez-vous par téléphone auprès de notre permanent.

✓ Programme:

▪ **Printemps 2012** : lundi 16 et mardi 17 avril à 13h ; jeudi 17 mai à 13h

▪ **Été 2012** :

JUILLET 2012

Jeudi 5	08h30	Vendredi 20	08h00
Vendredi 6	09h00	Samedi 21	09h00
Samedi 7	09h30	Lundi 23	09h00
Lundi 9	10h00	Mardi 24	10h00
Mardi 10	12h00	Mercredi 25	10h30
*Mercredi 11	09h00	*Jeudi 26	09h00
*Jeudi 12	09h00	*Vendredi 27	09h00
*Vendredi 13	10h00	*Samedi 28	10h00
*Samedi 14	12h30	*Lundi 30	13h00
*Lundi 16	13h30	*Mardi 31	13h00
*Mardi 17	13h30		

AOÛT 2012

Vendredi 3	08h00	Samedi 18	08h00
Samedi 4	08h30	Lundi 20	09h00
Lundi 6	09h00	Mardi 21	09h00
Mardi 7	10h00	Mercredi 22	09h30
Mercredi 8	10h30	Jeudi 23	10h00
Jeudi 9	12h00	Vendredi 24	12h00
*Vendredi 10	9h00	Samedi 25	12h00
Samedi 11	13h00	*Lundi 27	12h00
*Lundi 13	13h00	*Mardi 28	13h00
*Mardi 14	13h30	*Mercredi 29	13h00
*Mercredi 15	13h30	*Jeudi 30	13h30
*Jeudi 16	13h30		

Nous pouvons aussi programmer des départs à d'autres dates : n'hésitez pas à nous consulter

✓ Matériel utilisé :

Kayaks de mer équipés randonnée 1 ou 2 places de marque Polyform (Shore line, Skyros, K2000 ; kayaks de tourisme biplaces Zest Two (dépontés et autovideurs) ; canoë de tourisme biplaces Old Town.

✓ Tarifs :

Adultes : 25 € ; enfants (jusqu'à 12 ans) : 12 €

tarif groupes : nous consulter

Paiements acceptés : espèces, chèques, chèques vacances, (pas de cartes bleues)

Réservation par téléphone obligatoire, possible jusqu'à la veille du départ.

Conditions générales :

- Les pratiquants majeurs ou leur représentant légal pour les mineurs attestent de leur aptitude à nager au moins 25 mètres et à s'immerger, ou présentent un certificat d'une autorité compétente.
- Les pratiquants doivent porter en permanence le gilet de sauvetage fourni par le club.
- Le pratiquant s'engage à respecter l'ensemble des consignes données par le(s) moniteur(s).
- Pour raisons de sécurité, le moniteur responsable de la sortie a le pouvoir de modifier à tout moment le programme prévisionnel.

Tenue vestimentaire :

- Exemple d'équipement vestimentaire à prévoir, selon la météo :
short, T Shirt, Lycra ou polaire, pantalon, pantalon Kway, shorty néoprène, coupe vent, chaussures fermées, protection solaire.